

International Review of Community Development Revue internationale d'action communautaire



À propos de la prévention comme « programmation offensive »

Gilbert Renaud

Number 10 (50), Fall 1983

Mouvements alternatifs et crise de l'État

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1034665ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1034665ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Lien social et Politiques

ISSN

0707-9699 (print)

2369-6400 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Renaud, G. (1983). À propos de la prévention comme « programmation offensive ». *International Review of Community Development / Revue internationale d'action communautaire*, (10), 154–156.
<https://doi.org/10.7202/1034665ar>

Tous droits réservés © Lien social et Politiques, 1983

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

À propos de la prévention comme « programmation offensive »

G. Renaud



Situation de la prévention dans l'état actuel de la crise au Québec

Dans les années 70, le thème de la prévention était partie constituante du discours de l'État et des différentes commissions d'enquête chargées de légitimer la modernisation de l'intervention étatique. Dans une telle conjoncture, l'alliance administrateurs-professionnels innovateurs semblait fonctionner à plein et il était possible de cerner une rhétorique techno-professionnelle active dans les transformations qui s'opéraient.

Toutefois, si le thème de la prévention constituait un puissant leitmotiv dans la mise en place d'un nouveau dispositif institutionnel, il faut noter, par ailleurs, qu'il ne s'est

jamais accompagné de pratiques structurées, pas plus qu'il n'a correspondu à des programmes précis de formation. Dès lors, la prévention nous semble avoir fonctionné principalement comme « rhétorique techno-professionnelle » de légitimation de réorganisation administrative (cf. entre autres, le rapport de la Commission d'enquête sur la santé et le bien-être social et la réforme des services socio-sanitaires) sans que correspondent à cette rhétorique des pratiques novatrices.

Depuis deux ans, l'amplification de la crise est venue sonner le glas de ce que l'on aurait pu appeler une « programmation offensive ». L'État se retire massivement de tout ce qui se réclame de la prévention. Loin de se donner une politique

quelconque en la matière, les États (fédéral et provincial) renoncent de plus en plus à investir dans les programmes sociaux à « vocation préventive ». Il nous est donc difficile de cerner la prévention comme programmation offensive, alors même que l'État abandonne son discours préventif et ses politiques de soutien aux expérimentations préventives.

En fait, tout le discours étatique actuel cherche à renvoyer strictement aux individus la responsabilité des problèmes sociaux auxquels ils sont confrontés. Les années 80 s'inscrivent davantage sous le signe de la responsabilisation plus que sous celui de la prévention. Le récent rapport de la Commission parlementaire spéciale sur la Protection de la Jeunesse en est un bel exemple. Loin de s'articuler autour de la prévention, le rapport insiste sur le fait que la récente « Loi de la Protection de la jeunesse » entraîne une « déresponsabilisation » des jeunes délinquants en regard des actes qu'ils ont commis et il recommande, en conséquence, un retour aux procédures judiciaires de traitement de la délinquance.



La prévention : une logique actuarielle

Dans les domaines où le discours préventif continue à fonctionner (prévention routière et prévention en matière de santé et de sécurité au travail, par exemple), la logique d'application nous semble relever d'un calcul actuariel bien plus que d'un quadrillage de populations

à risques. En effet, l'État y intervient sur la base d'un dispositif législatif pour modifier un certain nombre de comportements qui nuisent à la rentabilité des systèmes d'assurance qu'il a développés. Responsabiliser les individus par rapport à leurs comportements coûteux, telle est la pratique préventive de l'État.

La prévention se limite ainsi aux domaines où il est possible de mesurer, quantifier, objectiver un certain nombre de comportements qui influencent directement la rentabilité du système étatique d'assurance. Port obligatoire de la ceinture, limitation de la vitesse, port des casques de sécurité, etc., autant d'habitudes à inculquer pour réduire les risques d'accidents coûteux.

Par ailleurs, tout ce qui n'entre pas dans cette logique actuarielle de coûts, de mesures « quantifiables et objectives », fait l'objet d'un discours de prise en charge communautaire, d'autogestion par les populations. Ainsi en est-il de la jeunesse où l'État semble avoir abandonné toute perspective de prévention pour renvoyer à des individus et à des groupes sociaux leur responsabilité en matière de délinquance. Même chose pour la petite enfance qui n'a d'ailleurs jamais fait l'objet d'une véritable politique...

C'est à cette « démission » de l'État que s'oppose un discours professionnel qui réclame la mise en place d'une « offensive de prévention généralisée des problèmes sociaux ». La réponse étatique se montre implacable : jusqu'à maintenant, aucune preuve n'a été donnée quant à l'efficacité des programmes de prévention. Ainsi se trouve mis en lumière de façon encore plus brutale le fonctionnement du discours préventif comme « rhétorique professionnelle » qui n'a pas su se mettre en pratique.

Dès lors, le concept de « programmation offensive », parce qu'il suppose une intentionnalité de cer-

ner des populations jugées dangereuses, ne nous semble par fondé par rapport à la situation actuelle de la prévention au Québec où d'une part, les pratiques préventives continuant d'avoir cours se placent dans une logique actuarielle et où d'autre part, la rhétorique professionnelle de la prévention semble répondre davantage à la nécessité pour les classes moyennes de voir se développer la prise en charge étatique, étant donné que ce développement constitue leur seul véritable débouché d'emploi.

155



La prévention : un construit sociologique

Il faut s'interroger sur la position sociologique qui est à la base du texte de B. Francq.

Au Québec, la sociologie s'est essentiellement construite depuis la Révolution tranquille autour du développement de l'État. Pour le dire de façon brève et lapidaire : il n'existe ici qu'une sociologie de l'État dont le rôle et la fonction ont correspondu largement aux intérêts des classes moyennes (auxquelles, faut-il le souligner, appartiennent les sociologues) en tant qu'elle a continuellement conféré à l'État une logique et une intentionnalité de gestion de la société. Même dans son versant critique, la sociologie québécoise a exercé une fonction de rationalisation constante de la construction de l'État comme pôle de développement unique de la société québécoise.

Répondant ainsi aux aspirations des classes moyennes dont l'intérêt

156 se portait sur le développement de l'État, la sociologie québécoise a participé indéniablement à la construction d'une rationalité étatique qui allait démobiliser toute initiative autonome en provenance de la société civile. Articulée autour de la mise en place et du développement de l'État-providence, l'analyse a contribué, en quelque sorte, à la destruction et à la négation de toute autonomie de la société en mettant en forme la logique étatique de gestion du social.

La crise vient bousculer ce construit sociologique en mettant un terme à l'intervention étatique. La rationalité prêtée à l'État s'effondre et la sociologie ne peut que constater qu'elle n'a eu de « voix et de regard » que pour l'État. La société s'est effacée de son registre et l'État y a pris toute la place.

C'est en ce sens que nous nous interrogeons sur le concept de « programmation offensive » autour duquel s'articule la problématique prévention. En imposant une telle vision, ne risque-t-on pas de construire une cohérence technocratique qui ne transparaît pas à l'intérieur des pratiques hétérogènes de l'État québécois ? Sommes-nous en train de donner une cohérence théorique à des éléments interrogants certes, mais dont la faiblesse réside dans leur incapacité de se présenter comme cohérents ? Finalement, en positionnant la prévention comme programmation offensive, ne contribue-t-on pas préci-

sément à créer cette programmation ?

Encore une fois, il importe de bien saisir que ces remarques débordent le cadre de la prévention. Elles questionnent la sociologie québécoise (au moins) en tant que

celle-ci a joué un rôle dans la construction de l'État québécois comme lieu cohérent de gestion du social.

Gilbert Renaud
École de service social
Université de Montréal

Collection Recherche Sociale

N° 3-4

Le Système De La Recherche Sociale

Tome 1 La Recherche sociale dans l'État

Éléments d'une problématique de la recherche sociale.

La recherche comme produit sociétal.

Les surdéterminants et les fonctions de la recherche sociale.

493 pages, 15,00 \$

Faire un chèque à l'ordre de :

Université de Sherbrooke
Service à l'édition et à la recherche, local 21
Faculté des arts
Université de Sherbrooke
Sherbrooke, Qué. Canada J1K 2R1